**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

**Band:** 37 (1899)

Heft: 1

Artikel: Jean Cornu
Autor: Cornu, Jean

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-197341

# Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 01.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

citer vivement, car plusieurs duels avaient eu lieu entre « tondus » et « toupets »; lui-même avait échangé de dures invectives avec des camarades plus soumis, et il pensait, non sans remords, que c'était lui, lui, Pelet! qui avait tant de respect et d'affection pour son général, qui, ce soir, demain peut-être, allait lui faire de la peine, lui donner des ennuis par une de ces querelles finissant toujours

Un jour, jour néfaste, affreux pour le brave Pelet car tel était son nom, si j'ai bonne mémoire — il prit un parti héroïque. Dès le matin, il se rendit chez le général Junot, et demanda à le voir, sans

retard, pour affaire sérieuse.

— Tu désires me parler, fit l'officier avec bienveillance, tout en regardant sa tête?

Mon général, voudriez-vous me dire s'il est vrai que vous ayez ordonné qu'on coupât les cheveux 3

- Ordonné, non; mais ceux qui l'ont fait ont donné une véritable marque d'attachement et d'obéissance à leur chef qui les regarde comme ses frères, ses amis, ses compagnons de péril et de gloire. Ils m'ont fait un plaisir; mais ils en seront certainement récompensés par les avantages qu'ils trouveront à quitter cette coiffure malpropre, désagréable, incommode, par la pluie, la chaleur et la poussière.

Mais, je vois que tels ne sont pas tes sentiments et que tu restes parmi les plus obstinés, ajouta-t-il sévèrement.

Voyons; allons au fait. Que me veux-tu?

- Oh! mon général, combien vous êtes dur pour celui qui vous est peut-être le plus dévoué de la division! Faire, pour vous être agréable, tout, tout ee qui est en mon pouvoir, ah! je ne souhaite rien

de plus et.... je vais vous le prouver.

Lorsque, tout jeune encore, j'ai quitté notre chaumière, ma vieille mère a voulu garder un souvenir

de son fils chéri, je lui ai dit: Oh! mère, prends de moi tout ce que tu voudras, mais.... ne touche pas à un cheveu de ma tête!

J'avais une petite amie... qui m'attend là-bas sur nos grèves: à elle aussi j'ai refusé une mèche, une seule de ces mèches que je vais vous sacrifier, mon général.

Et puisqu'il faut l'accomplir, ce sacrifice si douloureux pour moi, je vous demande de l'adoucir quelque peu : prenez et coupez vous-même, je vous en prie.... je vous en supplie!

Et, présentant au général interdit et ému des ci-seaux apportés à cet effet, il mit un genou à terre et inclina vers lui sa tête blonde et frisée.

Allons, faites, mon général, murmura-t-il.

— Non, mon enfant; je n'aurai jamais le courage de t'imposer un tel chagrin. Tu tiens à ta chevelure, je le comprends, elle est si belle! Mais, comme tu ne peux être le seul à la conserver dans la division, tu vas retourner à ton corps, nanti de tous les certificats attestant ta bonne conduite et l'estime que j'ai pour toi.

Acceptes-tu cet arrangement?

Alors, le jeune soldat, debout, avec un mélange de tristesse et de colère mal contenue :

— Vous me chassez, mon général?....

- Non.

- Coupez, alors...

Et, lorsque l'opération terminée, le jeune homme, dont le regard fuyait les boucles dorées couvrant le sol, voulut se retirer, le général le retint :

Ami, donne-moi la main; je suis content de toi et je puis te prédire qu'avec un pareil caractère tu feras ton chemin.

Tels étaient les soldats de 4800.

#### Jean Cornu.

Il y a de cela de nombreuses années déjà, Jean Cornu, de Vullierens, était devenu passionnément amoureux d'une jeune et jolie paysanne habitant le village de Collombier sur Morges.

Lucie ne ressentait pas pour son adorateur un amour aussi ardent. Cornu n'était ni beau, ni spirituel; on disait même en langage populaire qu'il avait une araignée dans le plafond. Mais, très persévérant dans ses vues, il allait régulièrement, chaque semaine, rendre visite à la dame de ses pensées et ne se présentait jamais à elle sans être proprement vêtu et frais rasé.

Néanmoins, la belle se montrait quelque peu dédaigneuse et froide, au grand désespoir de Jean Cornu. Une seule considération lui faisait supporter les importunes assiduités de celui-ci et l'empêchait de rompre: c'était la fortune assez rondelette du prétendant, à laquelle, du reste, ses parents n'étaient pas complètement indifférents.

Les choses en étaient là, lorsqu'un beau matin la cloche d'alarme mit en émoi tout le village de Collombier. Les habitants de Pampigny, de Clarmont, de Grancy et de Vullierens accoururent avec leurs pompes à incendie et, grâce à leur secours empressé, le ravage des flammes qui menacaient de détruire l'habitatîon de Lucie fut heureusement arrêté.

L'oncle de la jeune fille qui, au péril de sa vie, s'était élancé au milieu des flammes avec les plus courageux sauveteurs, éprouva un étonnement facile à comprendre en voyant arriver Cornu sur le lieu du sinistre, alors que les secours n'étaient plus nécessaires. Il ne put s'empêcher de lui dire:

- Mais comment se fait-il que tu ne sois pas venu plus tòt. Je pensais au contraire te voir arriver un des premiers!... Le feu est à la maison de Lucie et tu n'es pas là!...

Puis, l'examinant de plus près: « Je crois, sacrebleu, que tu t'es rasé avant de partir?... »

· Oh! voilà, répond Cornu, je me suis seulement donné un petit coup.

Nous publions ci-après la première partie d'une amusante et spirituelle petite histoire en patois de notre regretté C.-C. Dénéréaz, et qui est absolument inédite. En français, son titre se traduit ainsi: Deux beaux-fils proprement embètés.

#### Dou bio-fe prouprameint eimbêtâ.

Lo pére Biquelet, dài Trâi-Serveints, n'avâi z'u què duè felhiès ; et coumeint l'aviont gaillâ à preteindrè et que l'aviont dza lo bin dè la mére dein lào fâordâi, le furont bintout mariâïes à dou coo que n'étiont pas avoué rein non plie. Quand le furont mariares, Biquelet, qu'étâi vévo, mette son bin ein grandzi et allà démâora ein vela, iô l'avâi onna petita carrâïe et iò poivè vivrè sein cousons, kâ à coté dâi Trâi-Serveints, qu'aviont mé dè 250 pousès dè bon terrain ein prâ, tsamps et bou, l'avâi onco dài vegnès et pas mau dè créancès. Sè bio-fe étiont retso assebin ; mâ mé on a, mé on voudrâi avâi et, d'accoo avoué lâo fennès, ne laissiront pas tranquillo lo vilhio que ne lão z'ausse partadzi son bin po soi-disant lai espargni lè cousons que tot son trin trin lài baillive avoué le grandzi, le vegnolans, le copes dè bou, lè banquès, lè débiteu, lè z'impoù et tot lo batacilian, et on lài promettai dè lo tant bin soigni que n'arâi rein à regrettà... A fooce lo réssi, lo vîlhio sê laissà férè; mâ on iadzo que tot fut cutsi su papâi timbrâ et signi, ye ve qu'on lai avai promet me de toma que de pan et que sè bio-fe et sè felhiès ne vaillessont pas lo Pérou, kâ ora que l'aviont tot ein maniance et que n'iavai pe rein a espéra, on ne s'ein-quiétave pas mé de li que dai premires charguès dè la serveinta à Pharaon.

- Ah! l'est dinsè! se sè peinsâ Biquelet. Eh

bin, atteindè-vo vâi!

Coumeint démàorave once ein vela, iè on lai avâi laissi sa mâison et iò on lâi baillivè tant pè mâi, po vivrè, ye fe preparâ on fin soupà iò l'einvità sè felhiès et sè bio-fe et l'alla, lo dzo dévant, tsi on banquier dè sè z'amis lâi eimprontâ cinq millè francs po dou dzo ein lâi deseint dè reveni queri lo leindéman né on eimpartià dè cé ardzeint, tandi son soupa et dè teni bon po lo ravâi, quand bin farâi état dè ne pas lo rebailli su lo momeint.

L'est bon. Lo leindéman né, lè bio-fe et lè felhiès qu'étiont venus maugrâ leu, mâ qu'étiont tot parâi venus, étiont à rupâ ein faseint on pou lè pottus, quand on vint senailli à la porta. C'étâi lo comi âo banquier.

- Atsi-vo à ti! se fe quand on l'eut fé eintrâ. Mon patron m'einvouïè vo demandà, monsu Biquelet, se vo z'ariâ la bontâ dè mè remettrè lè quatro millè francs que vo z'âi promet dè lài prétà ?

- Aque! vo veni bin maulapropou ; y'é dâi vesitès, ne sein à soupâ ; pâodè-vo pas repassâ

déman?

 C'est que lo patron ein arâi fauta sta né! – Diabe sâi fé dâo trein! se fe Biquelet, que coudessăi êtrè eimbêtà; eh bin, atteindè!

Adon ye va queri l'ardzeint dein son bureau, comptè quatro millè francs su lo bet dè la trablia iò medzivont, que baillè âo comi dâo ban-quier, remet millè francs dein lo bureau et sè remet à rupâ et à djazâ coumeint se dè rein

Sè bio-fe et sè felhiès sè vouâitivont sein rein compreindrè ein sè deseint : « Lo vilhio guieux a gardâ onna renaille », kâ sè crayont que l'aviont tot z'u. Assebin reveriront lâo tsai, tsandziront dè frimousse et conmeinciront à férè lè dzeinti et à lo cajolâ. Lo pére Biquelet, qu'avâi fé état d'étrè dié qu'on tienson tot lo teimps, fe seimbliant dè ne pas férè atteinchon à cé tsandzemeint et lào z'ein tsanta onna bouna vilhie, et du adon fut cocolà et soigni coumeint on pudzin dein dè la vouata, kâ lè z'autro sè desont: « Parait que y'a onco on niô! »

(La fin, decando que vint.)

### Le Journal de Cossonay.

Si nous avons tardé jusqu'ici à attirer l'attention de nos lecteurs sur ce nouveau journal, c'est bien malgré nous. Encore sous bande, et momentanément égaré parmi nos paperasses, son premier numéro, contenant le programme, ne nous est retombé sous la main que cette semaine. Et certes nous lui trouvons fort bonne mine, excellente impression, beau papier, texte varié. Aussi l'avonsnous parcouru avec beaucoup de plaisir. — Toutes nos félicitations.

« Comment, diront peut-être de nombreux lecteurs, Cossonay a un journal ?... »

Oui, messieurs, un vrai journal, ne vous en déplaise, un journal qui sait ce qu'il veut et dont le programme est bien défini. Non seulement il discutera les questions d'intérêt local, nous dit-il, mais « il relatera les faits et gestes de nos autorités. » Que celles-ci se le tiennent pour dit.

Et si Cossonay a son journal, c'est que son développement, à divers points de vue, le comporte. Car ce n'est plus cette petite ville d'il y a vingt à vingt cinq ans, délaissée par la circulation, éloignée du chemin de fer et qu'on allait péniblement chercher, suant et soufflant, en grimpant les Côtes, - ce qui nous les sciait ioliment.

Non, c'est le Cossonay moderne, entièrement transformé dans sa vie locale et dans ses relations avec le reste du canton. C'est le Cossonay à la hauteur des circonstances, qui a sa vie propre et un commerce prospère.

Son joli funiculaire, qui le relie à la gare du Jura-Simplon, vous conduit gentiment là-haut en quelques minutes: à peine le temps de jeter un coup d'œil sur le magnifique paysage dont on jouit durant le parcours.

Permettez, Cossonay a son Casino, son petit théâtre, ses sociétés dramatiques et musicales, sociétés qui ont eu l'heureuse chance de s'attirer l'amitié et le précieux appui d'un jeune musicien distingué, M. Dénéréaz.

Au premier appel de ses amis de Cossonay, M Dénéréaz accourt avec tout son aimable